



Les amphores d'un vide sanitaire du Ier siècle à Lyon (Saint-Just)

Eric Bertrand

► To cite this version:

Eric Bertrand. Les amphores d'un vide sanitaire du Ier siècle à Lyon (Saint-Just). Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, 1992, Tournai, Belgique. halshs-01879966

HAL Id: halshs-01879966

<https://shs.hal.science/halshs-01879966>

Submitted on 27 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Eric BERTRAND

LES AMPHORES D'UN VIDE SANITAIRE DU I^{er} SIÈCLE À LYON (SAINT-JUST)

I. LA FOUILLE DE SAINT-JUST

En mai-juin 1973, la construction de parkings et garages avait rendu nécessaire une intervention archéologique de sauvetage. Ces fouilles, menées à la hâte durant quatre jours, à proximité du site médiéval de Saint-Just, ont livré des structures antiques dont l'interprétation est encore délicate¹. Les archéologues purent dégager sur trente mètres un mur orienté nord-sud sur lequel se greffaient, à l'est, quatre niches semi-circulaires.

A l'exception de la niche sud qui fut endommagée par une réoccupation médiévale, puis transformée en citerne au XIX^e s., ces niches enserraient des amphores disposées le col vers le bas pour créer un vide sanitaire. Le fond des niches, en dévers et recouvert d'éclats de schiste, drainait l'eau vers des conduits formés d'*imbrices* qui traversaient le grand mur.

L'hypothèse d'un mur de soutènement pour cet édifice reste la plus convaincante, compte tenu de la pauvreté des informations fournies par la fouille.

II. IMPORTANCE DU LOT

Dans les deux niches les mieux conservées (Fig. 1, n° 1 et 2), on a pu constater que les amphores étaient rangées sur deux niveaux. Malgré l'absence d'un comptage précis réalisé durant l'opération de sauve-

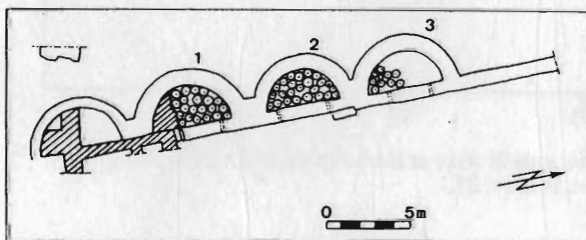


Figure 1 - Plan de la fouille de Saint-Just.

tage, il a été possible de restituer approximativement le nombre d'amphores exhumées avant la disparition d'une partie du matériel : entre 75 et 80. Dix-huit ans après, le calcul du nombre minimal d'individus, réalisé à partir des lèvres (pondéré par quelques fonds et une amphore perdue mais connue par une photographie), nous a révélé que 72 amphores pouvaient être étudiées.

III. COMPOSITION DU LOT

TYPES	NOMBRES	%
Dressel 20	51	70,8
Haltern 70	2	2,8
Gauloise 3	3	4,2
Gauloise 1	1	1,4
Dressel 2-4	2	2,8
Longarina 2	1	1,4
Rhodienne	2	2,8
Dressel 24	2	2,8
"Brindes"	2	2,8
Orientale type 85	1	1,4
Orientale type 86	4	5,6
Indéterminé	1	1,4

Figure 2 - Les amphores de Saint-Just : composition du lot, (d'après le nombre minimal d'individus obtenu par le total pondéré des lèvres).

A l'instar de tous les vides sanitaires datés de la deuxième moitié du I^{er} s. de n.è. découverts dans la région lyonnaise, le drain de Saint-Just est composé en grande majorité d'amphores à huile de Bétique (70 %, Fig. 2). Le volume, la robustesse, autant que l'abondance des Dressel 20 ont fait de ces amphores un matériau parfaitement adapté aux travaux d'assainissement.

Dans ces conditions, il est évident que les amphores

¹ A. DESBAT, J. LASFARGUES et J.-F. REYNAUD, Une fouille de sauvetage à Lyon, dans *Archéologia*, 60, 1973, p. 73-74 ; S. LANCEL, Informations archéologiques, dans *Gallia*, 33, 1975, p. 550-551.

de Saint-Just ne pouvaient pas être étudiées, à la manière de certains gisements du début du I^{er} s. apr. J.-C.², comme un matériel représentatif de la consommation de certaines denrées à Lyon, à une époque donnée. Le site de consommation du Bas-de-Loyasse (Lyon), contemporain de notre vide sanitaire, donne en effet des résultats bien différents³. Le caractère disparate du reste de la composition du lot des amphores de Saint-Just nous est révélé par le second groupe d'amphores, par ordre d'importance, représenté par un type de vase jusqu'alors inconnu en Occident (Orientale type 86).

L'ensemble est chronologiquement homogène et les vases susceptibles d'être résiduels sont peu nombreux et proches, dans le temps, des exemplaires les plus récents. En outre, la présence de quelques opercules de Dressel 20 vient renforcer l'idée que ces récipients n'ont pas connu d'autre réutilisation avant d'avoir été mis en terre à Saint-Just.

Huile	70,8 %
Vin	13,8 %
Garum	1,4 %
Indéterminé	13,8 %

Figure 3 - Répartition des amphores par produits.

IV. LES AMPHORES

1. Les amphores Dressel 20.

Au total, 51 lèvres de ce type d'amphore ont pu être dessinées, mais seuls 14 profils complets sont conservés. Un diagramme de corrélation de mesures prises sur la lèvre des Dressel 20 montre l'homogénéité du groupe des amphores à huile de Bétique (Fig. 4). La typologie de la plupart de ces amphores peut être rattachée à l'époque flavienne : col allongé, départ horizontal de l'attache supérieure de l'anse au col et, surtout, profil triangulaire des lèvres avec un canal accentué à l'intérieur (Fig. 5 à 7).

L'étirement de la lèvre, au tournage, pour la rendre triangulaire et le diamètre maximal de celle-ci sont des variables interdépendantes (Fig. 4). Ainsi, 30 % des Dressel 20 de Saint-Just ont des lèvres dont le diamètre extérieur est supérieur à 16 cm. Sont peut-être résiduels de quelques années les exemplaires dont le diamètre de la lèvre reste proche de 14 cm.

2. Les amphores Haltern 70.

Un exemplaire complet et un autre dépourvu de pilon ont été découverts à Saint-Just (Fig. 8, n° 2 et 3). On sait désormais que ces amphores sont encore exportées à la fin du I^{er} s. apr. J.-C.⁴. Les deux vases étudiés appartiennent à la dernière évolution du type, reconnaissable à la hauteur de sa lèvre (5,5 et 6,5 mm à

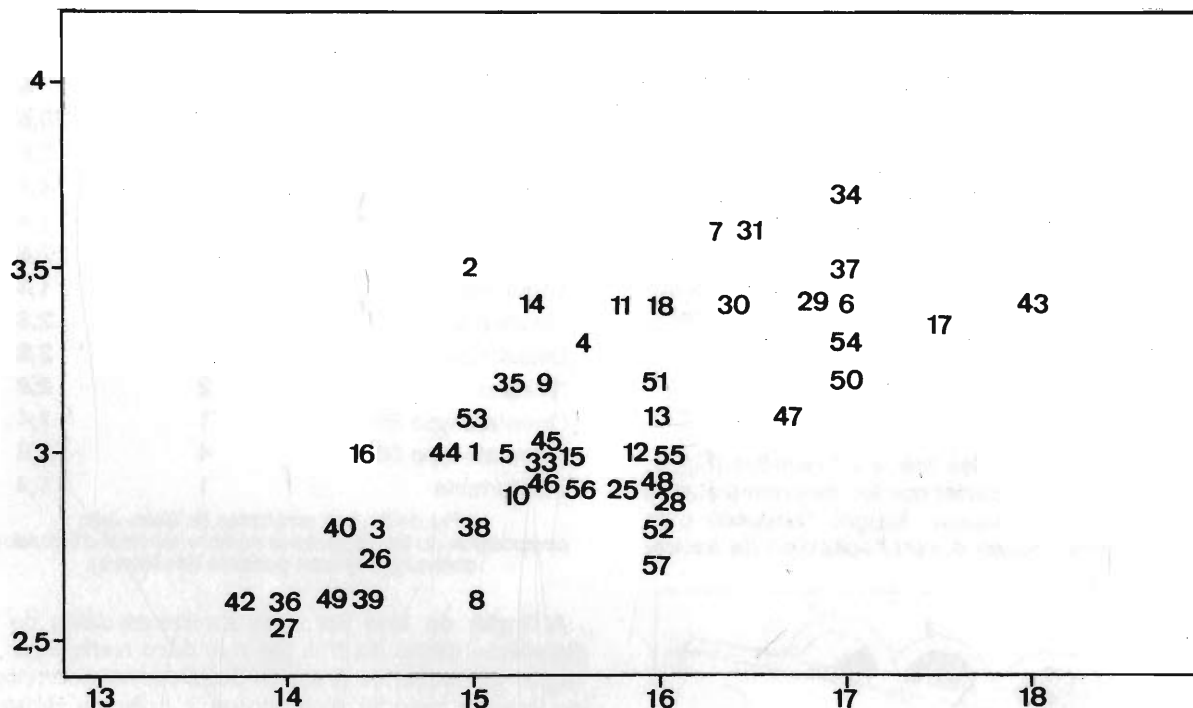


Figure 4 - Diagramme de corrélation des données (épaisseur de la lèvre et diamètre extérieur de la lèvre) prises sur les amphores Dressel 20.

- 2 C. BECKER, C. CONSTANTIN, A. DESBAT, L. JACQUIN et J.-P. LASCOUX, Le dépôt d'amphores augustéen de la rue de la Favorite à Lyon, dans *Figlina*, 7, 1986, p. 65-91.
- 3 B. DANGREAU, A. DESBAT, Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon, dans *Gallia*, 45, 1988, p. 115-153.
- 4 P. R. SEALEY, *Amphoras from the 1970 Excavations at Colchester Sheepen*, British Archeological Report, British Series, 142, 1985, p. 64.

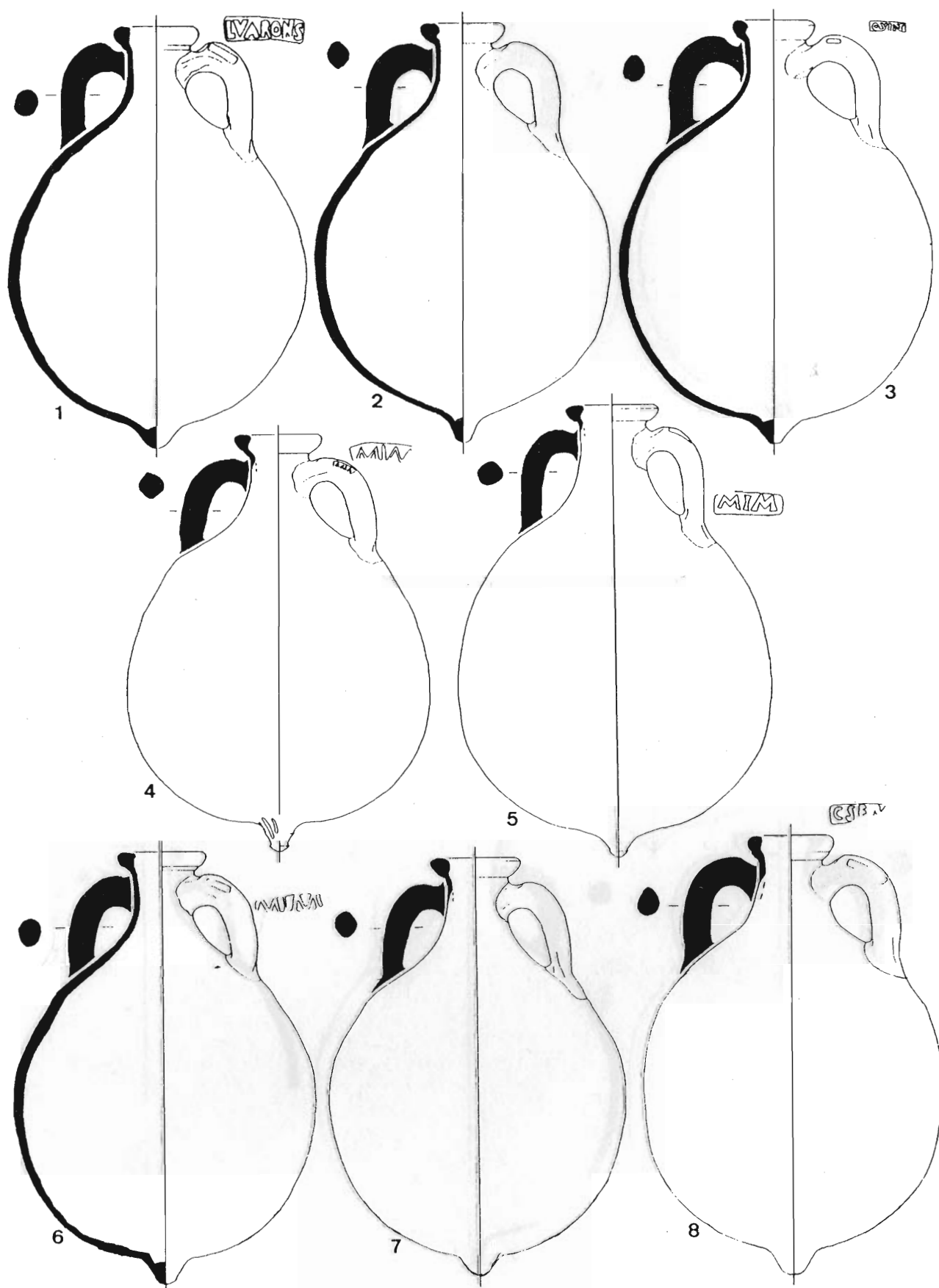


Figure 5 - Amphores Dressel 20 : 1 à 8 (Ech. 1/10^e).

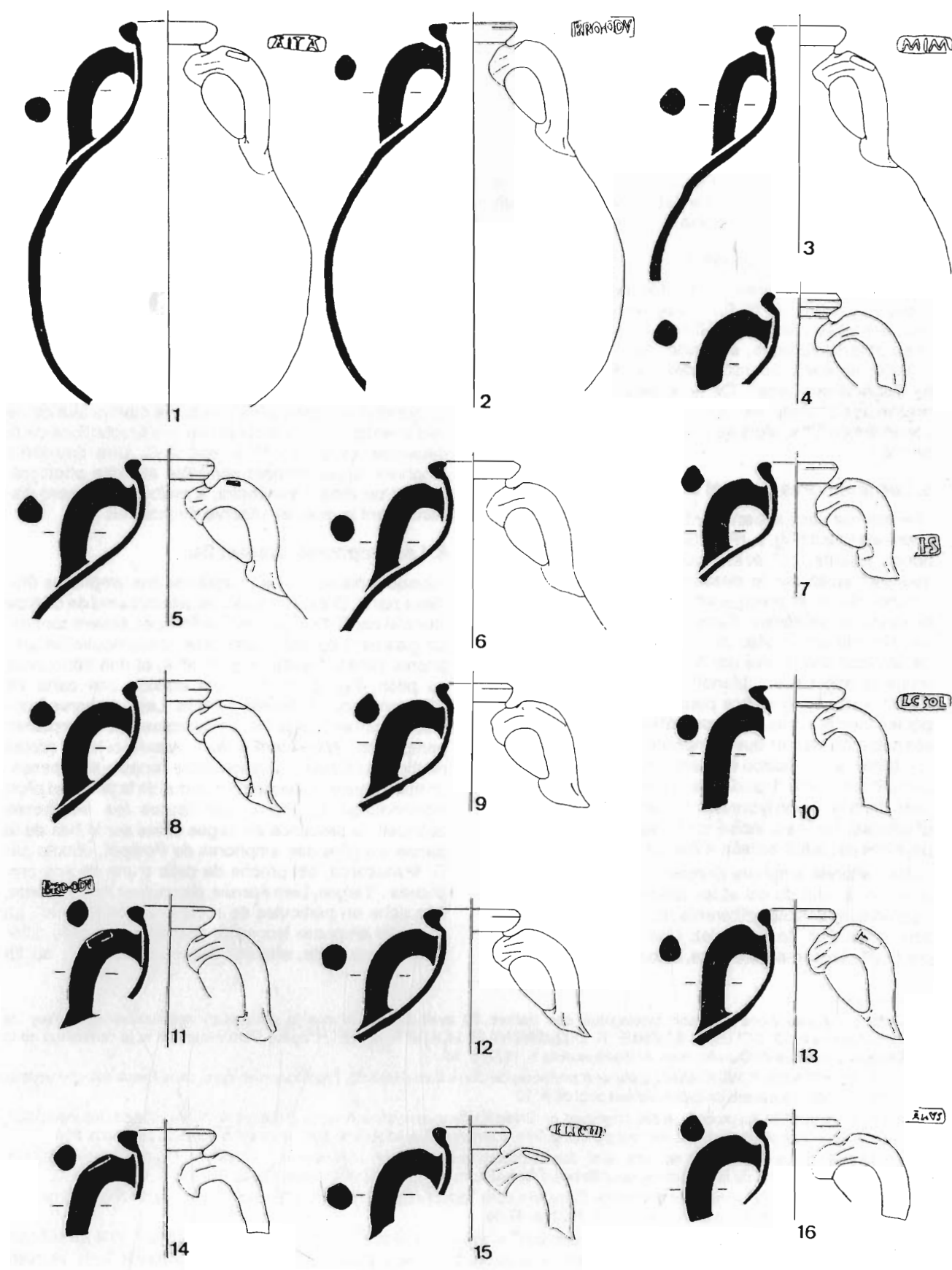


Figure 7 - Amphores Dressel 20 : 1 à 16 (Ech. 1/10°).

Saint-Just) supérieure aux lèvres des amphores produites dans la première moitié du I^{er} s.⁵

3. Les amphores Gauloise 3.

Conforme à la variante 2 des amphores à fond plat produites à Corneilhan (anneau en relief sous la lèvre et anses à sillon central)⁶, l'unique amphore complète de ce type que nous possédons (Fig. 8, n° 7) — à laquelle il faut ajouter 2 fonds — ne semble provenir d'aucun atelier découvert jusqu'à ce jour. Ce type disparaît à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. alors que débute la production en masse des amphores Gauloise 4.

4. Une amphore Gauloise 1.

Une amphore Gauloise 1 complète a été mise au jour à Saint-Just (Fig. 8, n° 6). Il s'agit d'un petit module (hauteur totale inférieure à 50 cm). Sa surface peignée et sa pâte kaolinique, sableuse, nous permettent de la rattacher aux productions des ateliers de la région de Bagnols-sur-Cèze⁷. Ce type, peu diffusé dans la région lyonnaise, est encore présent dans des contextes du III^e s. alors qu'il apparaît au début du I^{er} s. de n.è.⁸

5. Les amphores Dressel 2-4.

Le premier vase appartenant à cette catégorie d'amphore est intact (Fig. 9, n° 1). Son aspect — pilon massif, panse fuselée, col évasé surmonté d'une lèvre en bourrelet aplati sur le dessus, anses pseudo-bifides proches du col et presque cornées — nous rappelle les productions catalanes. Cependant, notre exemplaire ne présente pas la pâte caractéristique des amphores de Tarraconaise définie par A. Tchernia et F. Zevi (pâte rouge à dégraissant blanc)⁹. Même si R. Pascual Guash a mis en évidence pour ces productions espagnoles bien d'autres types de pâtes, il n'est pas déraisonnable de penser que l'amphore de Saint-Just dont la pâte est jaune puisse être une imitation gauloise. On connaît maintenant plusieurs types d'amphores produits dans la région lyonnaise imitant des types italique et oriental. Un R est incisé sur le bas de la panse, une palmette est aussi incisée à l'extrémité du pilon.

Une seconde amphore Dressel 2-4, dont ne subsistent que le haut du col et les anses (Fig. 9, n° 2), est typologiquement bien différente : col cylindrique et lèvre constituée d'un fin bourrelet. Une origine espagnole pour cette amphore est exclue, sa pâte ne présente pas

non plus un faciès italique. On pourrait encore une fois songer à une production gauloise, comparable par sa pâte (orangée et riche en mica) aux Dressel 2-4 mises au jour à Lyon dans les fouilles de l'îlot 24 et que des analyses ont attribuées à la région lyonnaise¹⁰.

6. Une amphore Longarina 2.

Ce type, souvent confondu avec les amphores vinales de Bétique, a été identifié pour la première fois à Ostie par A. Hesnard¹¹ qui le rapproche de la Dressel 10. Cette amphore se différencie pourtant bien des Haltern 70 par un pilon creux, ce qui pourrait nous amener à penser qu'elle contenait du *garum*. La pâte de l'individu trouvé à Saint-Just (rouge au cœur sous une surface jaune) (Fig. 8, n° 1) peut être aisément distinguée de celle des Haltern 70.

7. Une amphore rhodienne.

Des deux amphores rhodiennes exhumées à Saint-Just, seul un col subsiste (Fig. 9, n° 5). Très allongée et cylindrique, l'anse qui s'y rattache montre une corne très développée, caractéristique des productions de la deuxième moitié du I^{er} s. apr. J.-C. Une deuxième amphore, apparemment complète sur une photographie et un dessin sommaire, a malheureusement disparu avant la mise en réserve du matériel.

8. Les amphores Dressel 24.

Jusqu'à présent, et en l'absence des amphores étudiées par H. Dressel, seuls trois exemplaires de ce type identifiés par D. Manacorda¹², à Pompéi, étaient connus. Le gisement de Saint-Just, avec deux nouvelles amphores (une complète, Fig. 8, n° 4, et une dépourvue de pilon, Fig. 8, n° 5), vient enrichir une carte de diffusion jusque-là limitée à l'Italie. Les amphores lyonnaises sont en tout point comparables aux exemplaires pompéiens : sillon entre la lèvre évasée et le col (détail négligé par Dressel), liaison entre l'épaule et la panse, position basse du diamètre maximal de la panse et pilon tronconique. On note, sur toutes les amphores connues, la présence de larges stries sur le bas de la panse. La pâte des amphores de Pompéi, décrite par D. Manacorda, est proche de celle d'une de nos amphores : "l'argile, bien épurée, de couleur rose noisette, très riche en particules de mica et éléments gris". La seconde amphore lyonnaise présente une pâte différente ; trop cuite, elle est devenue verdâtre ; au fin

5 Cette hypothèse d'une évolution typologique des Haltern 70 avait été émise dès la publication des fouilles de l'épave de Port-Vendres II : D. COLLS, R. ETIENNE, R. LEQUEMENT, B. LIOU et F. MAYET, L'épave Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude, dans *Archaeonautica*, 1, 1977, p. 35.

6 F. LAUBENHEIMER, F. WIDEMANN, L'atelier d'amphores de Corneilhan (Hérault), Typologie et analyse, dans *Revue d'Archéométrie*, 1, 1977, p. 66 : l'amphore de Saint-Just est publiée p. 70.

7 F. LAUBENHEIMER, La production des amphores en Gaule Narbonnaise, dans *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 327, 1985, p. 349 : l'amphore de Saint-Just est publiée p. 266. L'amphore Gauloise 3 de Saint-Just est à nouveau publiée p. 258.

8 Cl. RAYNAUD, Le quartier sud de Lunel-Viel, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 7, 1984, p. 130-131 ; Cl. RAYNAUD, Céramiques du début du III^e s. dans le quartier bas d'Ambrussum (Villetelle-Hérault), dans *Figlina*, 7, 1986, p. 55, 61.

9 A. TCHERNIA, F. ZEVI, Amphores vinales de Campanie et de Tarraconaise à Ostie, dans "Recherches sur les amphores romaines", *Collection de L'Ecole Française de Rome*, 10, 1972, p. 37-38.

10 C. BECKER, Note sur un lot d'amphores régionales du I^{er} s. apr. J.-C. à Lyon (fouille de l'îlot 24), dans *Figlina*, 7, 1986, p. 147-150.

11 A. HESNARD, Un dépôt augustéen d'amphores à La Longarina, Ostie, dans *Memoirs of the American Academy in Rome*, 36, 1980, p. 147-148.

12 D. MANACORDA, Proposta per una identificazione dell'anfora Dressel 24, dans *Archeologia Classica*, 27, 1975, p. 378-383.

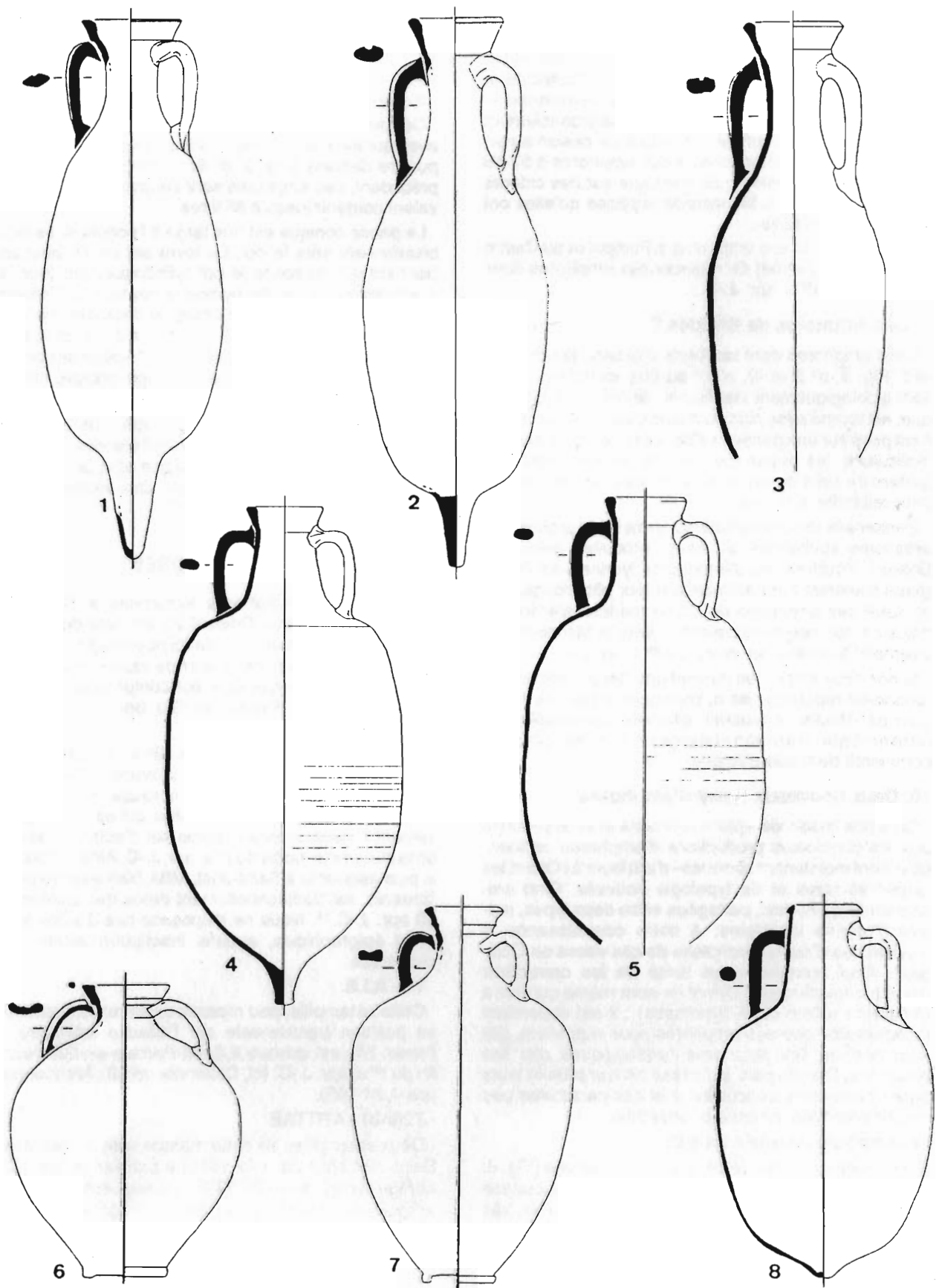


Figure 8 - 1 : Amphores Longarina 2 ; 2 et 3 : Haltern 70 ; 4 et 5 : Dressel 24 ; 6 : Gauloise 1 ; 7 : Gauloise 3 ; 8 : orientale type 85 (Ech. 1/10^e).

dégraissant noir s'ajoutent des nodules de chaux qui font éclater la surface de la pâte.

De toutes les inscriptions fournies par H. Dressel pour ces amphores, aucune ne nous donne d'indication sur le contenu et l'origine de ces vases. Au regard de la pâte, D. Manacorda rejette une origine vésuvienne et nous pensons, comme elle, qu'il s'agit plus probablement d'une production orientale. Un calcul sur dessin a permis d'estimer la contenance de ces amphores à 57-58 litres ; quant au contenu, ce n'est que sur des critères typologiques que D. Manacorda suppose qu'elles ont pu contenir de l'huile.

La présence de ces amphores à Pompéi et au Castro Pretorio nous permet de replacer ces amphores dans le courant du I^{er} s. apr. J.-C.

9. Des amphores de Brindes ?

Deux amphores dont les fonds n'étaient pas conservés (Fig. 9, n° 3 et 4), n'ont pu être identifiées. Elles sont typologiquement identiques : le col court, cylindrique, est tourné avec plus ou moins d'anneaux en relief ; il est posé sur une panse ovoïde. La lèvre est de section lenticulaire, les anses (courtes, de section circulaire) partent du haut du col et sont coudées en leur milieu pour rejoindre la panse.

L'ensemble de ces caractères formels est proche des amphores apuliennes qui furent produites autour de Brindisi. Pourtant, les exemplaires lyonnais se distinguent clairement (notamment par leur pâte rouge, fine et dure) des amphores de l'Italie méridionale dont la diffusion (tournée principalement vers la Méditerranée orientale) s'achève au milieu du I^{er} s. av. J.-C.

Si nos deux amphores ne sont pas des imitations des amphores républicaines et proviennent bien de la région de Brindisi, il faudrait, dès lors, reconsidérer la chronologie traditionnellement admise pour le commerce de l'huile d'Apulie.

10. Deux nouveaux types d'amphores.

On a pris l'habitude – par commodité et sous prétexte que les principales productions d'amphores occidentales sont maintenant connues – d'attribuer à l'Orient les amphores rares et de typologie nouvelle. Cinq amphores de Saint-Just, partagées entre deux types, restent d'origine incertaine. A notre connaissance, il n'existe pas d'autre exemplaire de ces vases en Occident. Ainsi, sommes-nous tenté de les considérer comme originaires de l'Orient (le nom même qui leur a été donné reflète cette hypothèse) ; il est cependant incontestable que ces amphores nous rappellent, par leurs formes, les amphores hellénistiques des îles égéennes. D'autre part, la finesse de leur pâte et leurs anses de section lenticulaire sont des caractères peu courants en Méditerranée occidentale.

a. Amphore orientale type 85.

Une seule amphore de ce type est conservée (Fig. 8, n° 8), elle a pu être intégralement remontée. La panse est ovoïde, terminée par un petit pilon creux ; le col, très

large, est légèrement tronconique. La lèvre est fine, triangulaire ; les anses sont droites et de section lenticulaire. La couleur de la pâte oscille entre rouge et rose. Le col est surdimensionné pour une panse de petite taille qui ne pouvait contenir que 35 ou 36 litres.

b. Les amphores orientales type 86 (Fig. 9, n° 6 à 9).

Ces amphores forment un lot important à Saint-Just avec quatre exemplaires, mais un seul profil complet a pu être dessiné (Fig. 9, n° 6). Contrairement au type précédent, ces amphores sont de grande taille et pouvaient contenir jusqu'à 85 litres.

La panse conique est très large à l'épaule et se rabat brutalement vers le col. La lèvre est un fin bourrelet pendant qui couronne le col cylindrique. Sur tous les exemplaires, le col se bombe à hauteur de l'attache supérieure de l'anse. Les anses se détachent horizontalement du col et rejoignent l'épaule dans un mouvement ample, leur section évoque un trapèze aux angles arrondis. La pâte est rouge ou rouge-orangé, elle est fine, dense et dure.

Bien qu'appartenant au même type, nos amphores présentent néanmoins quelques différences notables : outre des caractères de robustesse et la texture de la pâte, une amphore se distingue des autres par une lèvre non pendante (Fig. 9, n° 7).

V. LES MARQUES D'AMPHORES

De toutes les amphores exhumées à Saint-Just, seules les amphores Dressel 20 ont livré des estampilles (Fig. 10). On en compte 35 pour les 51 amphores de Bétique, ce qui porte le taux de vases estampillés à 70 %. Ce fort pourcentage est comparable au calcul effectué à Saint-Romain-en-Gal pour l'époque flavienne (65 %) ¹³.

A l'exception d'une marque du II^e s. (SCOROBRES) trouvée sur une anse isolée provenant des strates d'abandon du site, toutes les marques recueillies appartiennent au I^{er} s. de n.è. ; celles qui sont plus précisément datées en stratigraphie sur d'autres sites sont de la deuxième moitié du I^{er} s. apr. J.-C. Ainsi, la marque la plus fréquente à Saint-Just, MIM, bien étudiée par A. Tchernia, est traditionnellement datée des années 60-80 apr. J.-C. ¹⁴. Nous ne disposons pas d'autre document épigraphique, aucune inscription peinte n'est conservée.

T1 - A.I.S.

Cette estampille, peu répandue, est remarquable par sa position transversale sur l'attache inférieure de l'anse. Elle est connue à Saint-Romain-en-Gal pour la fin du I^{er} s. apr. J.-C. (cf. Callender, n° 56 ; *Archæonautica* 4, n° 105).

T2(a-b) - ATITTAE

Deux estampilles de cette marque sont conservées à Saint-Just sous deux formes. Le premier timbre (T2a) abrége le *cognomen* ATITTAE. La deuxième estampille associe au *cognomen* le nom abrégé de RVFINI.

13 Cf. B. DANGREAU, A. DESBAT, *op. cit.*, p. 133, n° 11.

14 A. TCHERNIA, Amphores et marques d'amphores de Bétique à Pompéi et Stabies, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole Française de Rome*, 76, 1, 1964, p. 419-449.

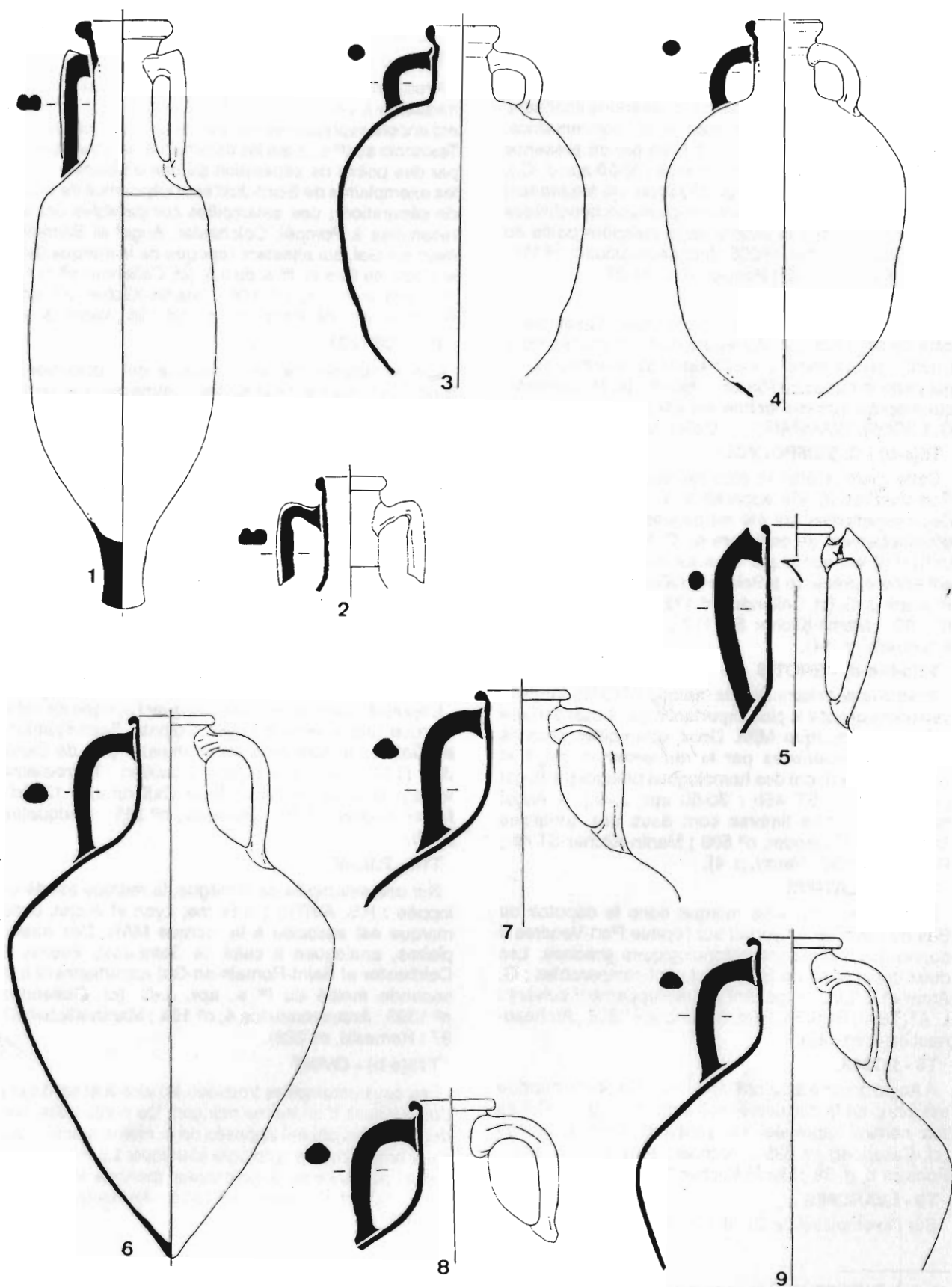


Figure 9 - 1 et 2 : Amphores Dressel 2-4 ; 3 et 4 : "Brindes" ; 5 : Rhodienne ; 6 à 9 : orientale type 86 (Ech. 1/10^e).

Découverte à Augst et à Saint-Romain-en-Gal, cette marque est active dans la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. (cf. Callender, n° 1547 ; *Archaeonautica* 4, n° 108 ; Martin-Kilcher ST 20 ; Thévenot, p. 213 ; Ponsich II, p. 62-63 et 91-92).

T3(a-b) - BRO.ODV

Les deux estampilles que nous possédons sont sans doute issues d'une même matrice ou contrematrice. Cette marque est bien datée à Lyon par sa présence dans le dépotoir du Bas-de-Loyasse (70-80 apr. J.-C.). Si le rattachement au *portus* d'Oducia est maintenant bien accepté par tous les auteurs, plusieurs hypothèses subsistent quant à la lecture de la première partie du timbre (cf. Callender, n° 205 ; *Archaeonautica* 4, n° 111 ; Martin-Kilcher ST 92 ; Ponsich II, p. 34-37).

T4 - CL.C

Il n'existe pas, à notre connaissance, d'exemplaire daté de cette marque. Au regard du point qui sépare le L du C, il peut s'agir d'une estampille comparable à celle qui porte le numéro 373a de l'index de M. H. Callender qui propose comme lecture les *tria nomina* suivants : G. L(ICINI). C(AMPANI) (cf. Callender, n° 373).

T5(a-b) - C. SEMPOLYCL

Cette marque était la plus représentée sur l'épave Port-Vendres II, elle apparaît à l'époque claudienne. Deux estampilles ont été retrouvées à Saint-Just ; le développement de ce timbre en C. SEMP(RONI) POLYCL(ITI) est admis par tous les auteurs. La marque est encore présente à Saint-Romain-en-Gal à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. (cf. Callender, n° 472 ; *Archaeonautica* 4, n° 130 ; Martin-Kilcher ST 112 ; Remesal, n° 242 ; Rouquette, p. 14).

T6(a-b-c-d) - EROTIS

Avec quatre estampilles, la marque EROTIS forme le deuxième groupe le plus important à Saint-Just derrière celui de la marque MIM. Deux estampilles proches (T6a-b), caractérisées par le renversement du T et l'inversion du S, ont des homologues précoces à Augst (Martin-Kilcher ST 45b : 30-50 apr. J.-C.). A Augst toujours, d'autres timbres sont issus des contextes flaviens (cf. Callender, n° 588 ; Martin-Kilcher ST 45 ; Remesal, n° 89 ; Vassy, p. 4).

T7(a-b) - LATRVS

La présence de cette marque dans le dépotoir du Bas-de-Loyasse à Lyon et sur l'épave Port-Vendres II donne des indications chronologiques précises. Les deux estampilles de Saint-Just sont comparables ; G. Amar et B. Liou proposent le développement suivant : L. AT(TENI) RVS(TICI) (cf. Callender, n° 803 ; *Archaeonautica* 4, n° 425).

T8 - LCSOL

A Augst comme à Saint-Romain-en-Gal, cette marque est datée de la deuxième moitié du I^{er} s. apr. J.-C. Les *tria nomina*, abrégés, ne sont pas encore connus (cf. Callender, n° 835 ; *Archaeonautica* 4, n° 141 ; Ponsich II, p. 38 ; Martin-Kilcher ST 32).

T9 - LVARONIS

Sur l'exemplaire de Saint-Just, il n'apparaît pas de l

après le R comme cela est fréquent. La marque est connue en contexte daté à Colchester et Saint-Romain-en-Gal pour la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. (cf. Callender, n° 974).

T10(a-b-c-d-e) - MIM

Avec cinq estampilles, la marque MIM est la plus fréquente à Saint-Just. La firme de M. I(VLI) M(OPSI) est encore représentée par des amphores trouvées au Testaccio au II^e s., mais les estampilles se caractérisent par des points de séparation ou des emblèmes. Tous les exemplaires de Saint-Just sont dépourvus de points de séparation ; des estampilles comparables ont été recensées à Pompéi, Colchester, Augst et Saint-Romain-en-Gal, qui attestent l'apogée de la marque dans le troisième tiers du I^{er} s. de n.è. (cf. Callender, n° 1114 ; *Archaeonautica* 4, n° 168 ; Martin-Kilcher ST 64 ; Remesal, n° 138, Ponsich I, p. 155-158 ; Vassy, p. 4).

T11 - OPTATI

Une estampille de cette marque est conservée à Saint-Just ; elle n'est pas suivie, comme cela est parfois le cas, du F de *figlina*. La famille de Q. Aelius Optatus, *mercator*, est bien connue, en particulier à Rome, jusqu'au II^e s.¹⁵ et J. Remesal Rodriguez a pu repérer une estampille (*in ventre*) du III^e s. à Nida (cf. Callender, n° 1266 ; Remesal, n° 193 ; Ponsich I, p. 192).

T12 - PLOCAMI

L'estampille PLOCAMI de Saint-Just est la deuxième mise au jour en Gaule, la marque n'est pas datée par ailleurs. Les deux exemplaires romains mentionnés par M. H. Callender ont été retrouvés sur des amphores Dressel 2-4 (cf. Callender, n° 1342 ; *Archaeonautica* 4, n° 174).

T13(a-b) - PONTICI

L'époque flavienne semble marquer l'apogée de cette marque (découverte à Augst, Colonia, Saint-Romain-en-Gal). La lecture de la seconde estampille de Saint-Just (T13b) peut être sujette à caution : la troisième lettre pourrait aussi être un R (cf. Callender, n° 1365d ; Martin-Kilcher ST 91 ; Remesal, n° 211 ; Rouquette, p. 15).

T14 - P.S.AV

Sur une estampille de Nimègue, la marque est développée : P.S. AVIT(I) ; à Rome, Lyon et Augst, cette marque est associée à la marque MAR. Des exemplaires, analogues à celui de Saint-Just, trouvés à Colchester et Saint-Romain-en-Gal appartiennent à la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. (cf. Callender, n° 1395 ; *Archaeonautica* 4, n° 184 ; Martin-Kilcher ST 97 ; Remesal, n° 228).

T15(a-b) - QVINT

Les deux estampilles trouvées à Saint-Just sont sans doute issues d'un même poinçon. De petite taille, nos deux timbres ont été apposés de la même manière sur deux amphores de typologie identique. La marque est datée, par ailleurs, à Colchester (période VI : 61-65 apr. J.-C.) (cf. Callender, n° 1514 ; *Archaeonautica* 4, n° 200).

15 E. THEVENOT, Una familia de negotiantes de aceite establecida en la Bética en el siglo II, los Aeli Optati, dans *Archivo Español de Arqueología*, 1952, p. 225-231.



Figure 10 - Estampilles des amphores Dressel 20 (Ech. 1/1).

T16(a-b) - SATVRNINI

Sous une forme abrégée, la marque de SATVRNINVS est déjà présente sur l'épave Port-Vendres II. Sur d'autres sites (Augst, Avenches, Colchester), la marque est encore représentée jusqu'à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. (cf. Callender, n° 1572 ; *Archaeonautica* 4, n° 208, Martin-Kilcher ST 107 ; Remesal, n° 248 ; Vassy, p. 4).

T17 - SCOROBRES

Cette marque, retrouvée sur une anse isolée, ne provient pas du vide sanitaire lui-même mais, plus sûrement, de couches postérieures endommagées lors de la découverte du site. Tous les auteurs s'accordent pour développer la lecture de l'estampille en (*figlinae*) SCOROB(ENS)ES, nom d'un atelier plutôt que celui d'une personne. A Ostie, comme à Augst, d'autres estampilles tout à fait identiques sont datées de la première moitié du II^e s. apr. J.-C. (cf. Callender, n° 1581 ; Martin-Kilcher ST 111 ; Ponsich I, p. 209 ; Remesal, n° 252).

En raison de leur état, endommagées ou mal imprimées, quatre estampilles n'ont pu être déchiffrées.

VI. CONCLUSION

Les amphores de Saint-Just nous apprennent peu de choses qui ne soient déjà connues sur la nature des échanges commerciaux à Lyon, dans l'Antiquité. Cependant, la composition du lot nous incite, à nouveau, à soulever un point obscur sur le commerce de l'huile de Bétique en Gaule : tous les vides sanitaires riches en Dressel 20 (y compris Saint-Just), découverts dans la région lyonnaise, appartiennent au I^{er} s. de n.è. On ne connaît pas vraiment de telles structures employant des amphores pour le II^e s.

De même, les amphores Dressel 20 du II^e s., découvertes sur les sites de consommation en Gaule, sont rares alors qu'elles arrosent le marché romain et que les ateliers de la vallée du Guadalquivir sont à l'apogée de leur production (140-160 apr. J.-C.)¹⁶. Il faut peut-être imaginer, et cette transformation nous semble encore brutale, l'émergence de produits locaux de

substitution. J. Le Gall¹⁷ évoque ce problème pour Alésia : l'éclairage aurait pu être assuré par des lampes à graisse ou des lampes-bougeoirs ; d'autre part, l'huile de noix, le beurre et le saindoux étaient déjà employés dans la cuisine.

Quant aux problèmes de datation, il est nécessaire pour les résoudre de distinguer deux phénomènes archéologiques différents : la mise en terre des amphores, donc la construction de l'édifice, et l'âge des amphores qui ont été choisies. Au regard de la typologie des amphores Dressel 20 dont l'évolution chronologique est bien connue (en particulier grâce aux travaux menés à Augst par S. Martin-Kilcher) et des estampilles qui sont conservées, la mise en fondation des amphores de Saint-Just ne peut avoir eu lieu avant les années 70-80 apr. J.-C. Ce *terminus post quem* nous est donné par les amphores Dressel 20 de profil flavien. D'autre part, le défaut de matériel caractéristique du II^e s. nous engage à situer les travaux de construction entre 70-80 et 100 apr. J.-C. (on pourrait penser à l'absence d'amphores Gauloise 4 qui apparaissent dès 80 apr. J.-C. dans le dépotoir du Bas-de-Loyasse à Lyon ; malheureusement, cette absence ne peut être démontrée statistiquement sur un lot d'amphores aussi réduit et non représentatif).

Pour les amphores, c'est, encore une fois, le problème des objets résiduels qui est ici posé. Les plus récentes du lot, dont nous avons défini les caractères, sont sans doute contemporaines de la construction de l'édifice ; d'autres, en faible quantité, sont peut-être plus anciennes. Nous ne pouvons que replacer l'ensemble du matériel dans la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C.

L'étude typologique du lot nous a permis, en outre, de découvrir deux nouveaux types d'amphores (types orientaux 85 et 86) pour lesquels nous connaissons désormais un lieu de diffusion dans le courant du I^{er} s. de n.è. Le maigre *corpus* des amphores Dressel 24 est enrichi de deux exemplaires, les premiers trouvés hors d'Italie ; la date de diffusion de ce type, probablement oriental, est confirmée.

**BIBLIOGRAPHIE**

- Archaeonautica* 4 : G. AMAR, B. LIOU, Les estampilles sur amphores du Golfe de Fos, dans *Archaeonautica*, 4, 1984, p. 145-211.
 Callender : M. H. CALLENDER, *Roman Amphorae with Index of Stamps*, Londres, 1965.
 Martin-Kilcher : S. MARTIN-KILCHER, *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst, 1, Die südspanischen Olamphoren (gruppe 1)*, Augst, 1987.
 Ponsich I : M. PONSICH, *Implantation rurale antique sur le Bas-Guadalquivir*, Paris, 1974.
 Ponsich II : M. PONSICH, *Implantation rurale antique sur le Bas-Guadalquivir*, Paris, 1979.
 Remesal : J. REMESAL RODRIGUEZ, *La annona militaris y la exportacion de aceite bético a Germania*, Saalburg-Jahrbuch, 1986.

16 J. LE GALL, La diffusion de l'huile espagnole dans la Gaule du Nord, dans "Produccio y comercio del aceite en la antigüedad", Segundo Congreso Internacional, 1983, p. 216.

17 Ponsich I, p. 293.

Rouquette : D. ROUQUETTE, Estampilles sur amphores à huile de Bétique de la région Vienne-Lyon, dans *Revue Archéologique Sites*, 48, 1992, p. 3-17.

Thévenot : E. THEVENOT, Les amphores de provenance espagnole importées dans le département du Cher, dans *Revue Archéologique du Centre*, 3, 1964, p. 203-216.

Vassy : A. VASSY, Rapport sur la découverte de trois gisements d'amphores romaines à Sainte-Colombe-les-Vienne, dans *Compte rendu de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences*, Congrès du Havre, 1914, p. 1-6.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : J. M. GURT I ESPARRAGUERA

Fanette LAUBENFEIMER : Cette présentation nouvelle du dépôt de Saint-Just est très intéressante et apporte des éclairages bien différents de ce que l'on connaissait il y a quinze ans.

Vous rappelez, à juste titre, que les dépôts de ce type, les vides sanitaires, sont fabriqués de toutes pièces, avec des amphores triées, choisies ; d'où, évidemment, un échantillonnage qui n'en est pas un et des amphores qui sont retenues plus pour leur propriété physique et leur ressemblance morphologique que pour autre chose ; d'où, bien entendu, l'absence des Gauloises 4 qui ne sont pas très solides dans ce genre d'opération.

Vous montrez des amphores Haltern 70 et ensuite Longarina 2 ou...

Eric BERTRAND : Dressel 10.

Fanette LAUBENHEIMER : Dressel 7/11 variées : on peut les appeler de diverses façons. Je vous rappelle que dans l'épave de la Tour-Sainte-Marie, au large de la Corse, il y a un chargement qui est essentiellement composé de Haltern 70, d'une part, et de ces amphores à fond creux qui leur ressemblent beaucoup ; c'est assez normal de les trouver en même temps.

Sur ce que vous dites à propos des Dressel 20 qui auraient disparu au I^{er} s., est-ce que vous pouvez préciser davantage ? Vous dites que la plupart des dépôts de Dressel 20 qui sont connus, le sont pour le I^{er} s. et que, pour le II^e, on n'en connaît pas.

Eric BERTRAND : Je ne connais pas de vides sanitaires, au I^{er} s., sur Lyon, alors qu'ils sont très courants au I^{er} s., autant à Saint-Romain-en-Gal, qu'à Vienne et à Lyon.

Fanette LAUBENHEIMER : Et on s'appuie sur combien de vides sanitaires ? La réflexion est intéressante mais ne va-t-il pas falloir la développer davantage et sortir un peu du contexte lyonnais parce que c'est important ce que vous dites : il y a beaucoup d'huile à un certain moment et après, il n'y en a plus ou beaucoup moins.

Eric BERTRAND : Oui, effectivement. Il y a déjà une étude universitaire sur les marques d'amphores de la région lyonnaise et le constat est le même. Les sites d'Arles et de la vallée du Rhône aussi ont été étudiés et on constate une chute considérable du nombre de marques. On se demande où trouver des amphores Dressel 20 du I^{er} s. en Gaule.

Josep M. GURT I ESPARRAGUERA : Pour la première Dressel 2-4, vous faites référence à la pâte tarraconaise, définie par A. Tchernia, à laquelle on fait, d'ailleurs, toujours référence. Mais il faut faire attention, je crois, parce que les ateliers ne sont toujours pas très bien définis, chez nous, et je vous assure qu'il y a beaucoup de pâtes différentes (et il n'y a pas d'analyses sérieuses pour caractériser la pâte tarraconaise).

Eric BERTRAND : Je sais que M. Pascual Guash a mis en évidence d'autres pâtes, des pâtes brunes, des pâtes jaunes. C'est vrai, elle peut être de Tarraconaise avec une pâte jaune, elle peut être aussi une imitation gauloise. On ne peut pas trancher aujourd'hui.

* *
*